

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 6: Radios et TV locales

Artikel: Les liens d'une région et de sa propre TV

Autor: Tschoumy, Jacques-A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les liens d'une région et de sa propre TV

Un Jurassien installé à Neuchâtel a la particularité d'avoir mené à bien deux expériences de TV alternative en Suisse: l'une locale, à Delémont, à la période de l'Assemblée constituante; l'autre régionale, donc intercommunale, dans le Littoral neuchâtelois, en février et mars de cette année.

En soi, c'est une originalité, au moment où il est question partout en Suisse de «Radio alternative». De plus, ces émissions étaient vraiment locales, ou régionales, alors que les radios qui inondent le bassin lémanique ne sont pas locales, puisqu'étrangères au pays, et émises de Savoie. Enfin, ce furent des émissions programmatiques; elles ne se sont pas contentées de présenter de simples informations.

Il y a peu, la Commission fédérale chargée de définir une politique globale des media, a accordé la priorité au besoin d'une Radio-TV locale ou régionale. Le Conseil fédéral, au moment où ces lignes paraîtront, se sera sans doute prononcé pour une nouvelle période expérimentale de 3 ou 5 ans.

Quels sont donc les mobiles qui permettent de réunir deux expériences locales dans deux cantons différents, les collaborations, les compétences, et les engagements pour une entreprise aussi compliquée et novatrice? Pourquoi une telle demande?

C'est la question que nous avons posée à Jacques-André Tschoumy, Président de Radio-Télé Neuchâtel (RTN).

En 1978, répondant à deux interventions parlementaires, le Gouvernement neuchâtelois avait souhaité qu'une expérience de TV locale ou régionale soit conduite à Neuchâtel. Notre association (RTN) a répondu à cette demande; elle a imaginé un projet; elle a offert une expérience de dix émissions aux communes du Littoral neuchâtelois et à un public potentiel de 60 000 téléspectateurs. L'expérience a donc été menée à bien.

Cette expérience est tout à fait originale dans le champ helvétique, puisqu'elle est régionale, regroupant donc plusieurs communes du Littoral neuchâtelois. La plupart des autres expériences ont été locales (Delémont, Fribourg, Yverdon, Soleure, Wil, Zoug); l'une d'entre elles, communautaire, était liée à un quartier (Avanchet-Genève).

Pourquoi une telle demande? Je formulerai ma réponse en six points:

Les mobiles d'une TV locale ou régionale

① *Le besoin d'information régionale et locale est manifeste.* Le téléspectateur ne peut pas s'intéresser réellement aux problèmes du monde entier. La vie quotidienne est pour lui une référence qui devient de plus en plus fondamentale. Il importe qu'un organisme issu de la région anime cette réflexion locale et régionale.

② *Une TV régionale et locale est beaucoup plus mobilisatrice.* Une TV évoquant des problèmes internationaux, nationaux ou romands, ne conduit pas le téléspectateur au sentiment d'avoir prise sur l'événement; au contraire, c'est un

sentiment d'impuissance qui l'envahit, de fatalisme même face à l'information qui l'agresse en provenance du Guatemala, d'Iran, de Pologne et d'Italie. Or, le but n'était-il pas de rendre le téléspectateur plus conscient, plus lucide, plus actif, et donc meilleur citoyen? C'est le contraire que l'on fait: on le démobilise. Ceci est très grave, car l'enjeu dont il s'agit est l'éducation d'un peuple, et donc de sa maturité civique et culturelle. Notre télévision régionale et locale est mobilisatrice. C'est son grand atout.

③ *Une TV régionale ou locale est complémentaire.* Complémentaire à la presse écrite? Les exemples abondent qui montrent combien la TV arrive à sensibiliser et, ainsi, à faire du téléspectateur un meilleur lecteur de son journal du lendemain. Certains voient en nous des concurrents et accumulent les obstacles sur la piste d'envol des TV locales et régionales. Cette idée nous est totalement étrangère, car elle ne résiste pas à l'examen des faits, exception faite de l'hypothèse de financement par la publicité. Complémentaire à la grande TV? RTN a déniché 9 dossiers, 30 sujets, 24 variétés, des centaines d'intervenants. «Nous n'avons rien à montrer chez nous!», nous disait-on au début de l'expérience dans un petit village de l'Entre-Deux-Lacs. «Revenez, nous avons trouvé 12 sujets», insistait-on, au terme de la soirée consacrée au petit bourg. La région est riche; elle a ses valeurs, ses forces vives, ses interrogations, ses problèmes. Elle vit. Elle vit même de plus en plus. Et cette vie quotidienne, proche et locale, n'a rien de provincial, car c'est par elle qu'on atteint l'universel.

④ *La TV régionale et locale est de l'antispectacle.* Voilà un pari difficile à soutenir, et pour les raisons suivantes:

– la majorité des téléspectateurs n'aime pas être confrontée aux problèmes, et encore moins à ses propres pro-

blèmes. Elle préfère la distraction. La TV romande affronte la même problématique;

– les références du public, en un premier temps, sont toujours formelles, qualitatives (trop long, trop court, etc.). Un certain temps est requis pour qu'il apprenne à se sentir interrogé par une TV régionale qui procède autrement. Il en va toujours de même dans une action culturelle avec des adultes; ils vous jugent sur un objectif que vous ne vous êtes pas donné;

– les pouvoirs ont peine à accepter un «trublion»: la presse écrite s'inquiète et résiste; les pouvoirs constitués préfèrent «voir venir»; les partis politiques s'interrogent.

Mais le public, jeune ou âgé, adhère tout de suite! Si nous nous étions contentés d'amuser et de distraire, nous aurions plu. Notre objectif n'étant pas celui-là, nous avons interrogé. Notre TV n'était donc pas une dixième chaîne offerte aux téléspectateurs. Elle était beaucoup plus: elle était une action culturelle.

⑤ *Une TV régionale est plus participative.* Un des buts de l'entreprise était de rendre la télévision plus participative. Si l'on songe à l'intéressement de centaines de Neuchâtelois, on peut dire que cette expérience a été bien ressentie. «Du spectacle léché, on en a toute l'année», disait un téléspectateur. «Cela me donne envie de refaire de la TV», ajoutait un réalisateur de TF1 en direct sur l'antenne. L'engagement d'«amateurs» semble avoir été bien apprécié également. Cet avis relève de la déprofessionnalisation d'un média, et donc d'une approche nouvelle de ce moyen de communication, donc d'une évolution culturelle peu banale.

⑥ *Notre action fut promotionnelle pour la région neuchâteloise.* Certes, l'écoute fut sans doute plus grande pour le village dont il était question. C'est le signe que

la commune est bien vivante et c'est tant mieux. Mais la découverte de l'autre «versant» de Neuchâtel fut très appréciée. Il s'agit de réfléchir en termes de dynamique. La région neuchâteloise a ses problèmes (le Centre sportif régional, par exemple). C'est donc qu'elle représente une communauté qui n'est pas limitée à l'action de Xamax. Mais cette évidence est encore combattue, et mal soutenue institutionnellement. Notre entreprise aura permis cette prise de conscience de communauté de destin des communes du Littoral neuchâtelois. Ce n'est pas son moindre mérite. Ce ne fut pas sans risques.

L'avenir proche

Lorsque nous avons imaginé notre projet, en 1981, les réactions furent polies, mais très dubitatives quant aux buts et aux moyens. Elles furent plus attentives, une fois que les communes politiques eurent adhéré. Or, le projet a été conduit. Et même conduit à terme avec des émissions en direct de tous les villages concernés. Ceci change tout: les téléspectateurs ont désormais *un modèle de référence*. Ils sauront juger, estimer par eux-mêmes les diverses prises de position.

Car, au lendemain de notre émission finale, l'imaginaire des impossibilités s'est réveillé et l'avenir, à nouveau, a été tracé comme une course d'obstacles impossible. C'est de bonne guerre, soit. Mais le téléspectateur appréciera désormais par lui-même. Cela est capital.

Deuxième point: *la jeunesse*. Il convient qu'une action culturelle s'assigne une mission de formation. Ce fut sans aucun doute notre grand succès. Les jeunes gens et jeunes filles des ACO du Mail et des Terreaux sont désormais sensibilisés aux problèmes régionaux et au rôle des media en milieu local. Ils nous ont aidés, ils ont produit des films: tous les

Neuchâtelois du Bas les ont vus. Si nous, les aînés, n'arrivons pas à mener à terme un nouveau projet, alors les jeunes y arriveront bien. Cela est sûr.

● *L'avenir?* RTN prendra la décision de savoir, peu avant l'été, si une expérience de longue durée peut et doit être initiée. Sa décision reposera sur deux rapports et une volonté:

- l'évaluation de l'expérience neuchâteloise, par le professeur Michel Rousson et ses collaborateurs de l'Université de Neuchâtel;
- l'avenir réservé aux TV et radio régionales et locales qui, comme le Phénix, ressurgissent partout; le Conseil fédéral en décidera avant l'été.

Sa volonté dépendra des membres de RTN et de ceux qui viendront renforcer ses rangs. RTN est sortie grandie de l'expérience qui vient de se terminer.

● *Quel statut?* RTN en débattrait prochainement. Je vous livre donc ma conviction toute personnelle.

Je suis personnellement pour une TV d'intérêt public. Je m'explique. Une TV privée, à ressources publicitaires, entraîne trop d'inconvénients, dont deux sont majeurs, à mes yeux:

- la ségrégation des publics sur des chaînes différentes;
- l'abaissement du niveau général des émissions par concessions accordées aux émissions de distraction et d'amusement (film, concours, etc.).

Le statut d'intérêt public est la meilleure garantie d'une TV ouverte à tous, démocratique, représentative des divers courants de pensée, et accessible à chacun. Et plus ambitieuse que la simple distraction.

Mais ce statut, des sociétés différentes et autonomes, peuvent l'endosser. La SSR, pour l'information internationale, nationale et romande; des associations ou des sociétés locales ou régionales, pour l'information régionale ou locale.

Ce besoin existe; les voies et les mesures sont à imaginer. Nous les discutons actuellement, avec l'option prioritaire du dégagement de toute dépendance, d'où qu'elle vienne, et d'autonomie à l'égard d'organisations extra-régio-

nales, non issues du territoire régional ou local. Il y va de l'intérêt de la région, dont la juste échelle est souvent infracantonale; il y va de l'identité de cette région.

Jacques-A. TSCHOUMY

Liberté d'émettre - Liberté des maîtres

Les tentatives d'établir des radiopirates étaient, jusqu'ici, relativement nombreuses et fortement contrées, officiellement et par les forces privées – donc le plus souvent condamnées à la fuite ou à la disparition.

Premiers essais en Suisse: «Radiopirate 101» à Genève et «Radio Atlantis» de Peter Käppeli (1976-1977). C'est surtout dans la région zuricoise que le phénomène des radiopirates va connaître l'activité la plus intense: «Radio Bachtelchräie», «Radio SchwartziChatz», «Radio City», «Radio Jasmin», «Wellenhexen», «Radio-Aktiv freies Gösigen», etc. D'assez nombreuses expériences romandes ont vu le jour, parmi lesquelles «Radio Méduse», «Radio Téléphone Arabe», «Radio Grottes» et surtout en 1979, «Radio Perturbation» et celle de la prison de Champ-Dollon, puis «Radio-Délire». Au Tessin «Onda verde» a débuté au printemps 1979.

Donner la parole à des voix politiques étouffées par la concentration de la presse et de la nature neutralisatrice et médiane de la SSR, présenter des courants minoritaires, mais tout aussi bien des opinions émanant de majorités minorisées (femmes), est-ce une entreprise dangereuse? Tout se passe, pendant cette traversée du désert, *comme si «le» public devait être protégé de la*

liberté d'émettre; l'introduction de «Radio 24», l'initiative la plus mercantile, en revanche ne paraît plus si dangereuse; on s'en méfie beaucoup moins que des tentatives précédentes, actes de noire piraterie; c'est que la propagande commerciale lave plus blanc, alors que la propagande politique noircit... Lorsque la liberté d'émettre va de pair avec la liberté d'entreprise (commerce et industrie), tout va bien.

Lors d'une émission télévisée, «Temps présent» (26.10.78), tournant autour du problème des concessions à accorder éventuellement à des radios, un des responsables de la SSR situe ainsi la place du public: entre diffuseur et récepteur il y a «un rapport de conditionnement réciproque».

Un an plus tard (émission télévisée «Tell Quel», 11.7.79, un haut fonctionnaire du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie explique pourquoi des concessions ne peuvent, pour l'instant, être accordées. Le nombre de fréquences disponibles est limité; on ne peut introduire des émetteurs nouveaux sans changer le «paysage actuel des media» et sans influencer sur le système économique et politique; il faudrait d'abord s'entendre sur une réglementation de la concurrence, c'est une question de *bien public*.